

ENQUÊTE TERRITOIRE

adapter nos missions à vos besoins
2016



Sommaire

Le CAUE, qu'est-ce que c'est ?	3
Pourquoi une enquête ?	4
Publics et méthode d'enquête	6
LE BILAN	8
LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS :	10
A/ Identité et lisibilité du CAUE	12
B/ Besoins du territoire	17
C/ Zoom : la mission de conseil du CAUE	22

Le CAUE, qu'est-ce que c'est ?

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association investie d'une mission d'intérêt public, née de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public.

Le CAUE est créé à l'initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte une aide à la décision.



Son conseil est accessible à un public varié : particulier, élu, professionnel, enseignant... Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire.

Conseiller, former et informer/sensibiliser constituent les missions d'intérêt public du CAUE. Tout acte d'aménagement - depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison - est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous.

À tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité. Il intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique.

Les CAUE sont organisés en réseau : une Union regroupant les CAUE de la Région (URCAUE) et une Fédération Nationale (FNCAUE).

“La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public”

FAIT

OPINION

QUALITATIF

IDENTITÉ
ET LISIBILITÉ
DU
CAUE

ZOOM :
LA MISSION CONSEIL
DU CAUE

71
RÉPONSES

QUANTITATIF

BESOINS DU
TERRITOIRE

Pourquoi une enquête ?

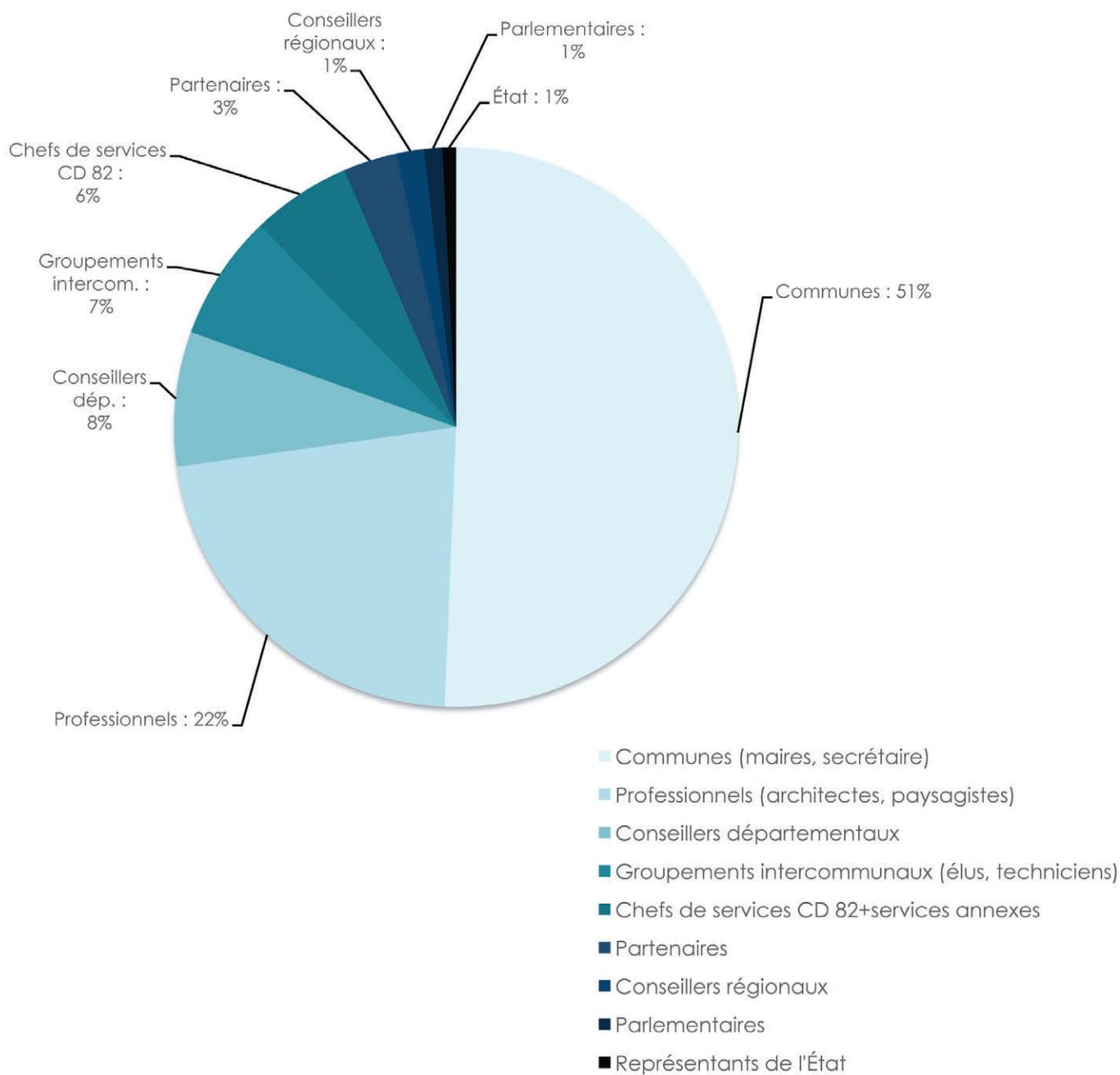
L'enquête a été initiée pour poser les repères qui permettront la construction du projet d'orientation du CAUE suite au renouvellement du Conseil d'administration et de la direction en 2015.

Cette enquête intervient, plus largement, dans une période de réforme de l'organisation territoriale qui conduit les CAUE à se positionner sur les besoins de leurs publics. Une réflexion stratégique est engagée. Au niveau de la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) portant sur le positionnement, l'offre CAUE, les pratiques, les compétences professionnelles ou les relations avec la chaîne d'acteurs concernée par l'AUE (cf. "vers un acte II des CAUE"). Au niveau de l'Union Régionale des CAUE (URCAUE), avec la fusion des URCAUE Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées pour n'en former plus qu'une regroupant 13 CAUE et 140 professionnels.

L'enquête a pour objectif d'évaluer la lisibilité de la structure CAUE, de recueillir l'avis et les besoins de nos publics sur les missions et les pratiques du CAUE.

Au vu des résultats, le CAUE 82 pourra ainsi faire évoluer et proposer une offre la plus adaptée possible aux attentes exprimées dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 qui régit les CAUE.

Répartition des publics sur les 385 destinataires de l'enquête



Publics et méthode d'enquête

L'enquête a été menée du **14 janvier au 14 avril 2016**, soit sur une durée de 3 mois, auprès d'une large partie des publics concernés par les services du CAUE 82, à savoir :

- parlementaires => Sénateurs et Députés ;
- élus des collectivités => Conseillers départementaux et régionaux, Présidents de Communautés de communes, de Pays et d'Agglomération, Maires ;
- Administration => DDT, STAP, DSDEN 82 (Éducation nationale) ;
- techniciens des collectivités => directeurs des services et services rattachés du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, animateurs et chargés de mission des EPCI ;
- architectes et paysagistes du Tarn-et-Garonne ;
- partenaires => ADEME, ANAH, ADIL, CCI, MPF 82, CPIE Quercy-Garonne ;
- membres du Conseil d'administration du CAUE 82.

385 personnes environ ont été destinataires de l'enquête.

En date du 14 avril 2016, **71 réponses** ont été enregistrées, soit un **taux de réponses s'élevant à 18,4%**.

L'enquête a fait l'objet de 3 envois.

14 janvier 2016 : un 1^{er} envoi par mail a été effectué sous la forme d'un questionnaire en ligne.

24 février 2016 : le questionnaire a ensuite été imprimé sous format papier et expédié par voie postale.

30 mars 2016 : une dernière relance, par mail, a été faite.

Le questionnaire est composé de **24 questions, réparties en 3 thèmes** :

A/ Identité et lisibilité du CAUE

B/ Besoins du territoire

C/ Zoom : la mission de conseil du CAUE.

Les questions sont de **4 types** :

> des questions d'opinion (exprimant une conviction personnelle),

> des questions de fait (exprimant une réalité),

> des questions qualitatives,

> des questions quantitatives.

23 d'entre elles sont à choix multiples, 3 comportent un champ dédié au commentaire libre.

Après restitution en Assemblée Générale du CAUE 82 du 16 juin 2016, les résultats de l'enquête sont envoyés en PDF à tous les participants.



LE BILAN

IDENTITÉ et
LISIBILITÉ du CAUE

99%

CONNAISSENT LE
CAUE, MAIS 25%
NE L'UTILISENT PAS

42%

NE SONT PAS
ENCORE MEMBRES
DU CAUE

89%

RECOMMANDENT
LE CAUE

54%

NE CONNAISSENT
PAS L'URCAUE

*Une identité et
une lisibilité du
CAUE :
à conforter
en local,
à investir en
régional et
national*

56%

N'UTILISENT PAS OU
RAREMENT LE SITE
INTERNET

69%

NE LISENT PAS LA
NEWSLETTER

*Une évolution à engager dans la
communication*

BESOINS DU TERRITOIRE

58%

ESTIMENT LES SERVICES DU CAUE NÉCESSAIRES ET INDISPENSABLES

50%

ESTIMENT QUE LES BESOINS SONT COUVERTS

68%

SONT EN ATTENTE D'UNE OFFRE CAUE EN AMONT DES DÉPÔTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

73%

ATTENDENT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA PRODUCTION LOCALE EN ARCHITECTURE ET ESPACES PUBLICS

Maintenir le niveau de service en quantité et qualité, renforcer le service vers les particuliers, accompagner les nouvelles compétences (ADS), revaloriser les actions culturelles du CAUE

27%

SEULEMENT RECONNAISSENT LE RÔLE CULTUREL DU CAUE

ZOOM, MISSION CONSEIL DU CAUE

65%

TIENNENT COMPTE SYSTÉMATIQUEMENT OU SOUVENT DES CONSEILS DU CAUE

32%

DEMANDENT SOUVENT OU TOUJOURS LE CONSEIL DU CAUE POUR LEURS PROJETS

**Les conseils du CAUE :
une bonne reconnaissance à conforter et à développer**





Les résultats détaillés

A/ IDENTITÉ ET LISIBILITÉ DU CAUE

1 - Connaissez vous le CAUE ?

Commentaires libres
(extraits) :

« Organisme ayant une histoire, une connaissance et une compétence pour le Département du 82 qu'il faut préserver et faire vivre. »

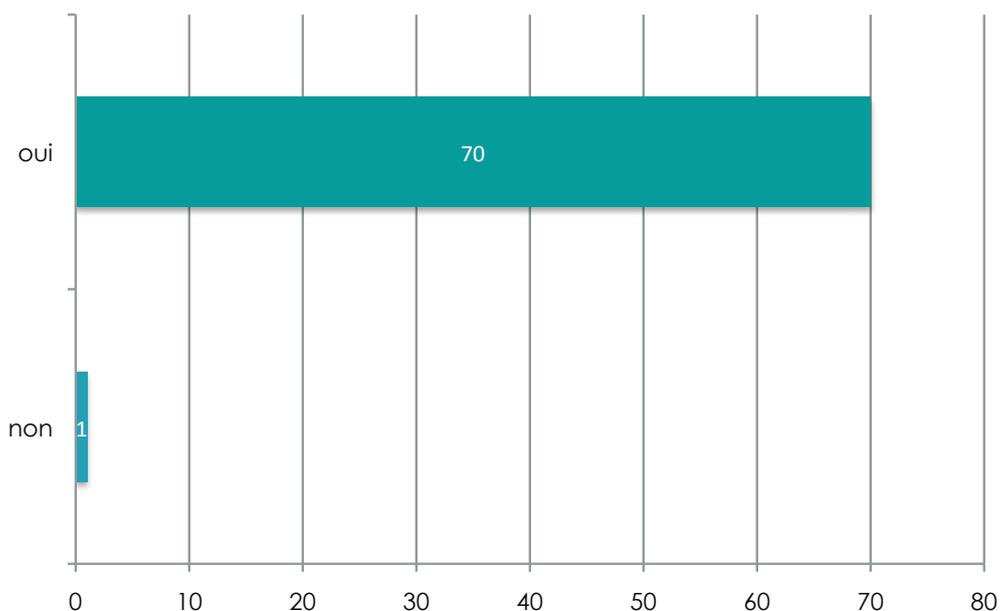
Technicien d'un groupement intercommunal

« Un bon accompagnement et de bons conseils pour les projets architecturaux, ou d'urbanisme et de paysage. »

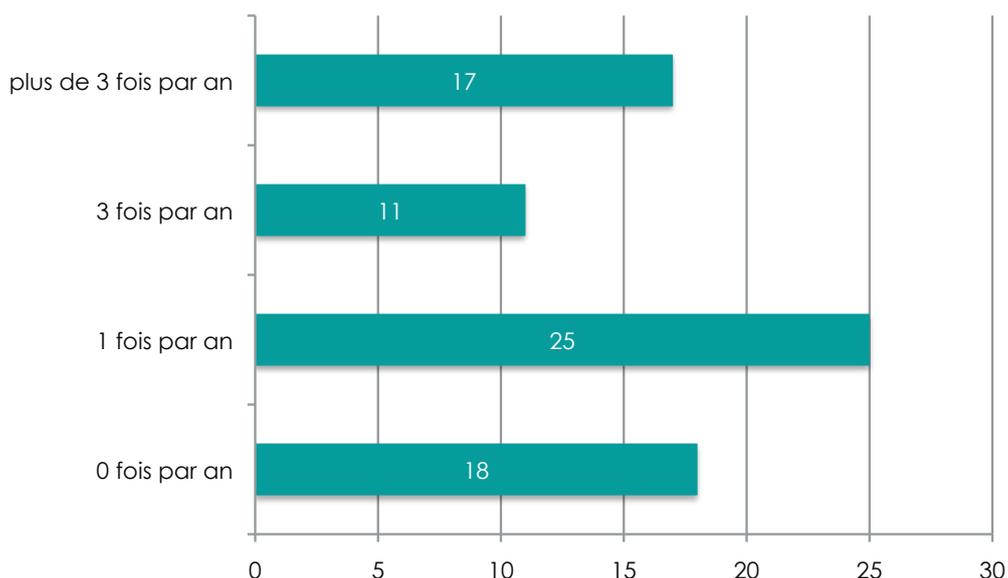
Maire et conseiller départemental

« Principalement intéressé et utilisateur en tant qu'élu intercommunal en charge de l'aménagement (...), les interventions du CAUE nous sont une aide précieuse. »

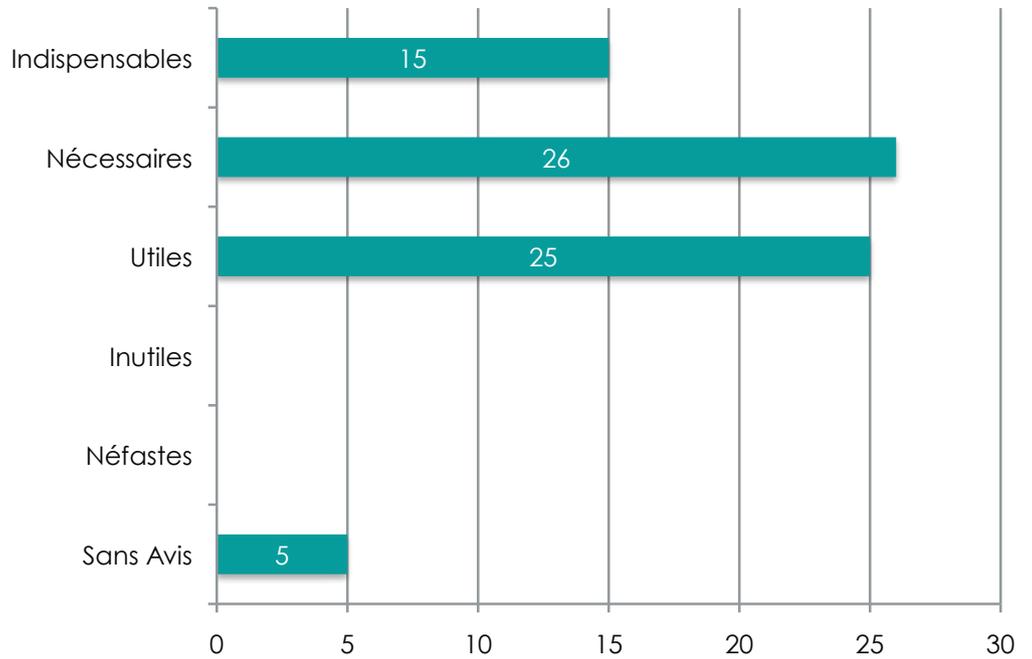
Maire et Vice-Président d'un groupement intercommunal



2 - Vous utilisez l'un des services du CAUE (y compris l'Espace Info Énergie) :



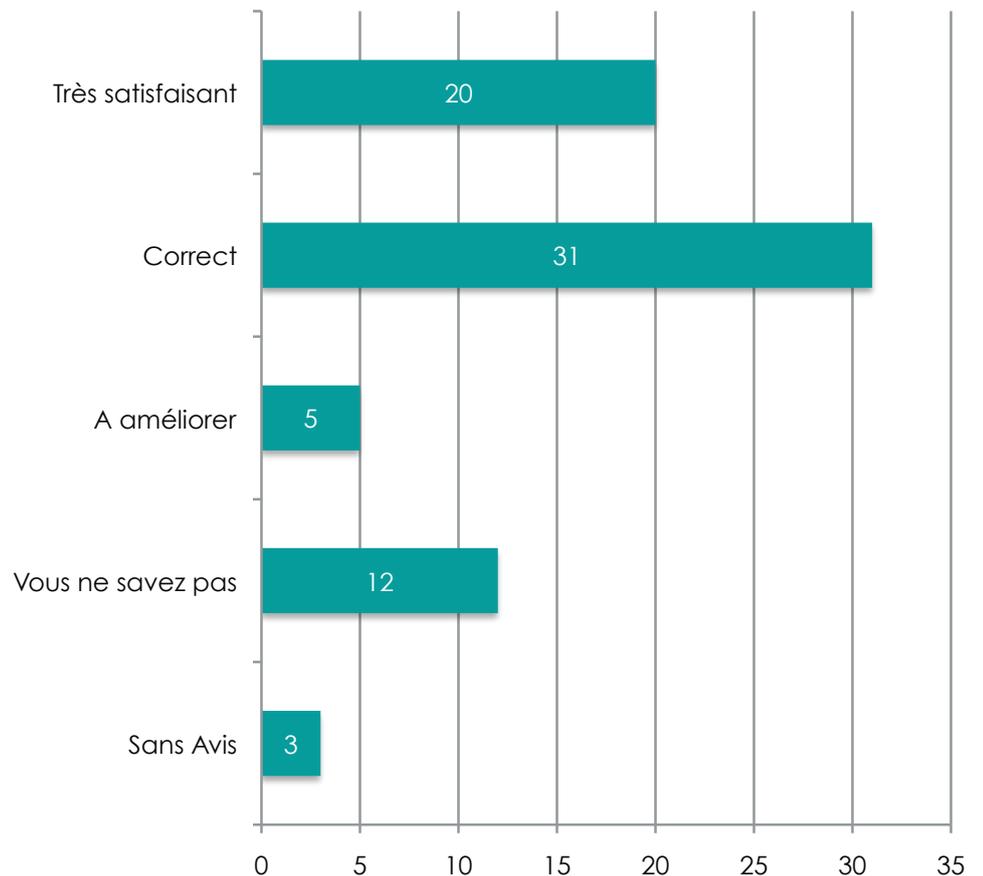
3 - Vous évaluez les services du CAUE :



« L'existence du CAUE est importante dans nos territoires ruraux, nos projets ne sont pas nombreux dans nos petites communes mais je sais que le CAUE est présent et je n'hésite pas à faire appel à lui quand il y a un projet particulier et précis. Pour moi il s'agit d'une référence, d'un appui culturel et architectural qui nous sécurise. »

Maire

4 - Vous évaluez le temps de réponse du CAUE :



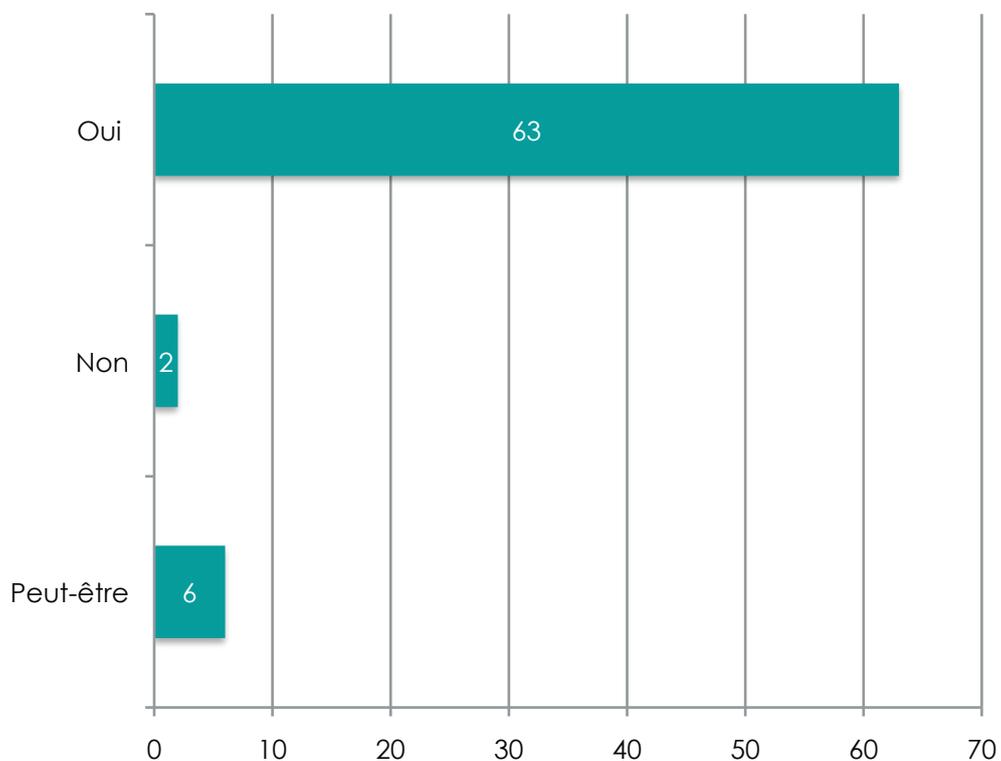
« L'existence du CAUE doit être pérenne car il est nécessaire aux particuliers et indispensables aux collectivités notamment les plus petites. »

Maire

« Service très utile. Temps d'attente long. »

Technicien d'un groupement intercommunal

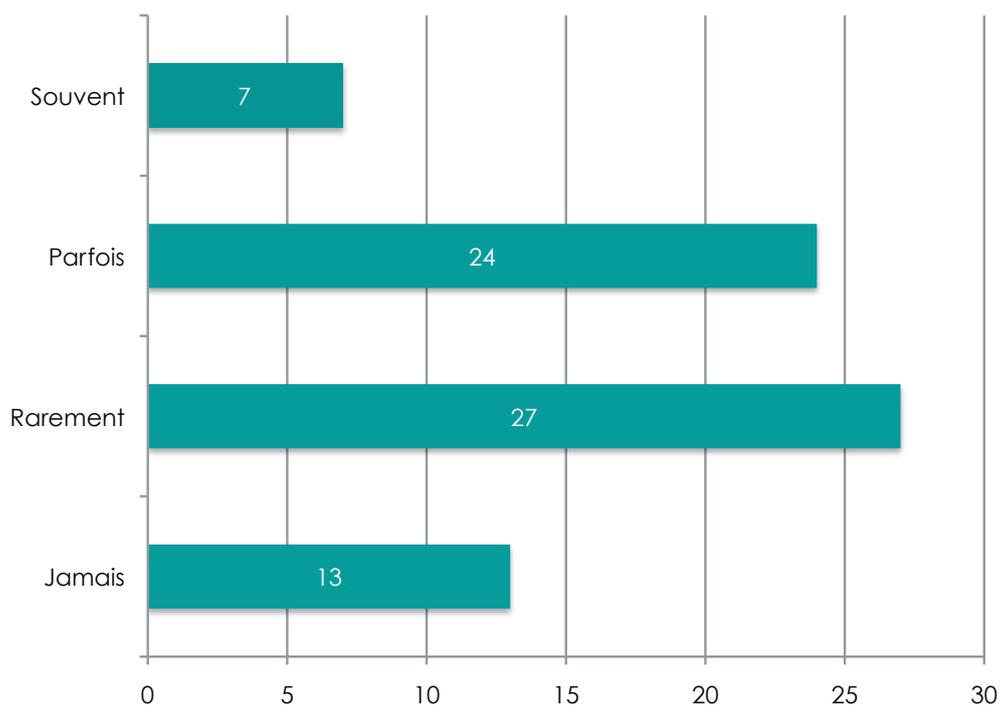
5 - Recommanderiez-vous l'un des services CAUE (y compris la mission Espace Info Énergie) à vos administrés, clients, collègues, services, maîtres d'ouvrages ?



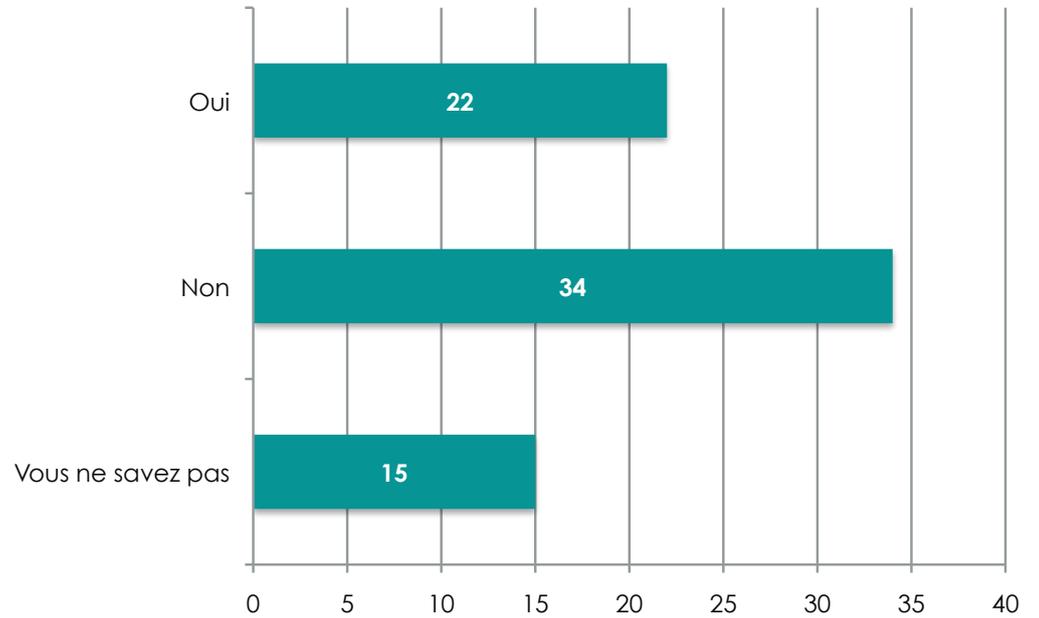
« Jeune élu, les réunions d'informations m'ont permis de découvrir le CAUE et m'instruire dans le domaine. Par ailleurs, le soutien du CAUE pour le lancement d'un projet d'investissement important est très rassurant pour le maître d'ouvrage pour l'aide à la décision qu'il apporte. En outre, je souhaite proposer que (...) le CAUE soit un partenaire de la commune au profit des administrés grâce à une permanence périodique qu'il restera à définir. »

Maire

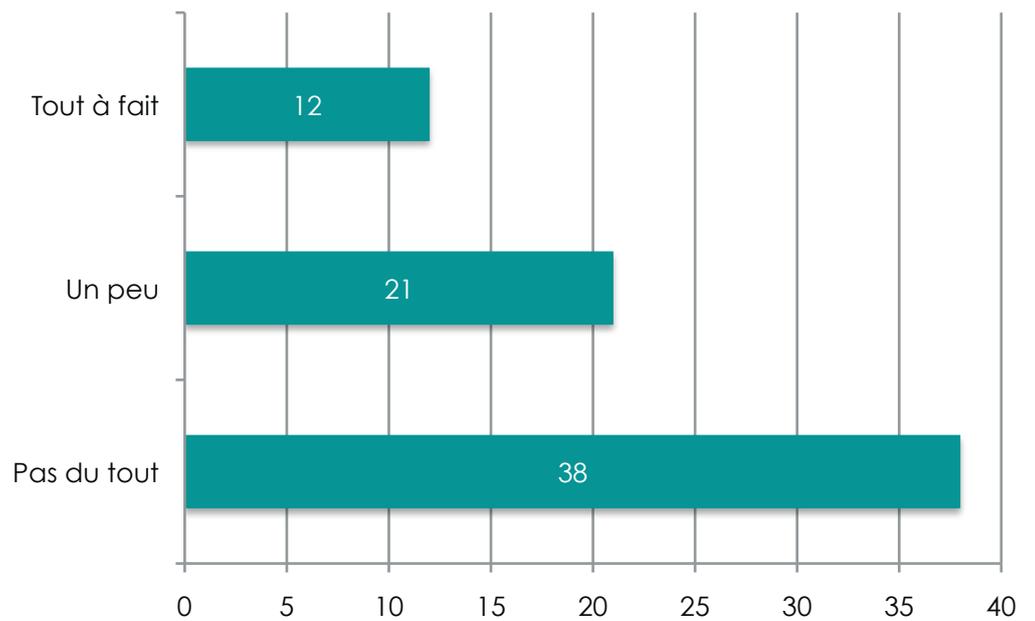
6 - Utilisez-vous le site internet du CAUE (www.caue-mp.fr) ?



7 - Êtes-vous abonné à la newsletter du CAUE ?



8 - Connaissez-vous l'URCAUE MP (Union Régionale des CAUE de Midi-Pyrénées) ?



9 - Connaissez-vous la FNCAUE (Fédération Nationale des CAUE) ?

« Nous deviendrons adhérents cette année de façon à soutenir l'action et la promotion de l'architecture et de l'aménagement urbain notamment auprès des collectivités avec lesquelles nous travaillons. Votre diagnostic préalable nous aide souvent à mieux appréhender les projets que nous soumettent les maires. »

Architecte

« La commune est adhérente parce que j'estime que les services du CAUE sont très utiles et nécessaires dans tout préalable. »

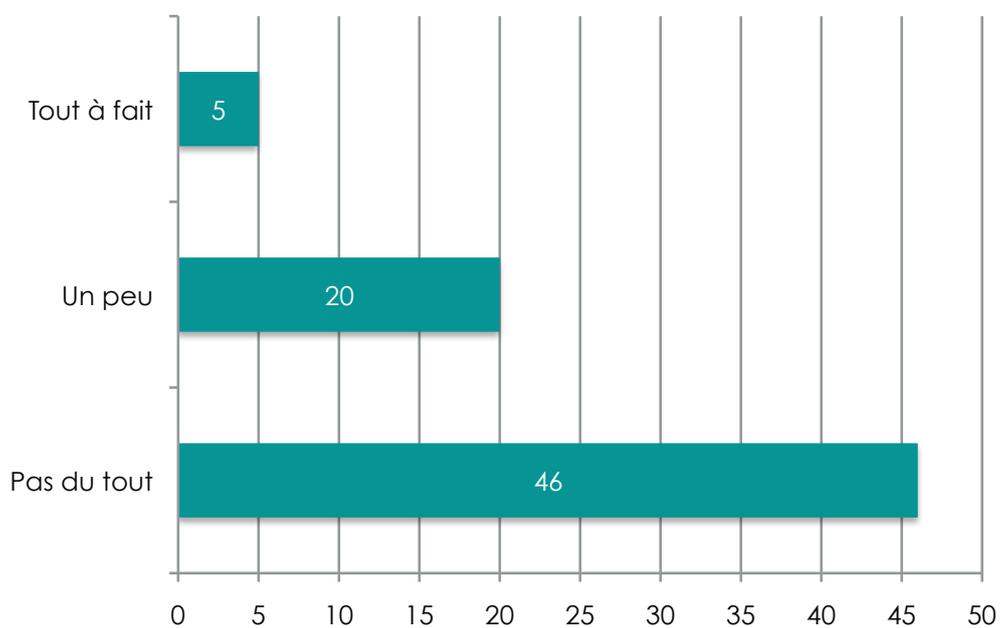
Maire

« Les conseils du CAUE sont indispensables à la concrétisation de nos projets. L'adhésion au CAUE, une obligation pour l'équipe municipale. »

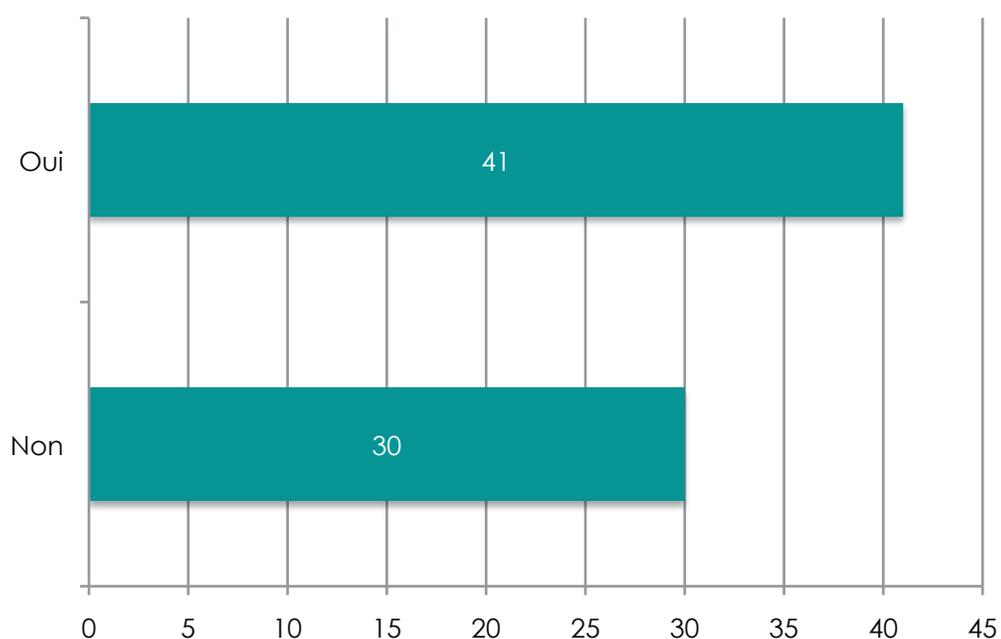
Maire

« (...) il me paraît normal d'être adhérent. »

Maire



10 - Êtes-vous adhérent au CAUE ?



B/ BESOINS DU TERRITOIRE

« Service indispensable notamment aux communes rurales dépourvues de logistique archi. »

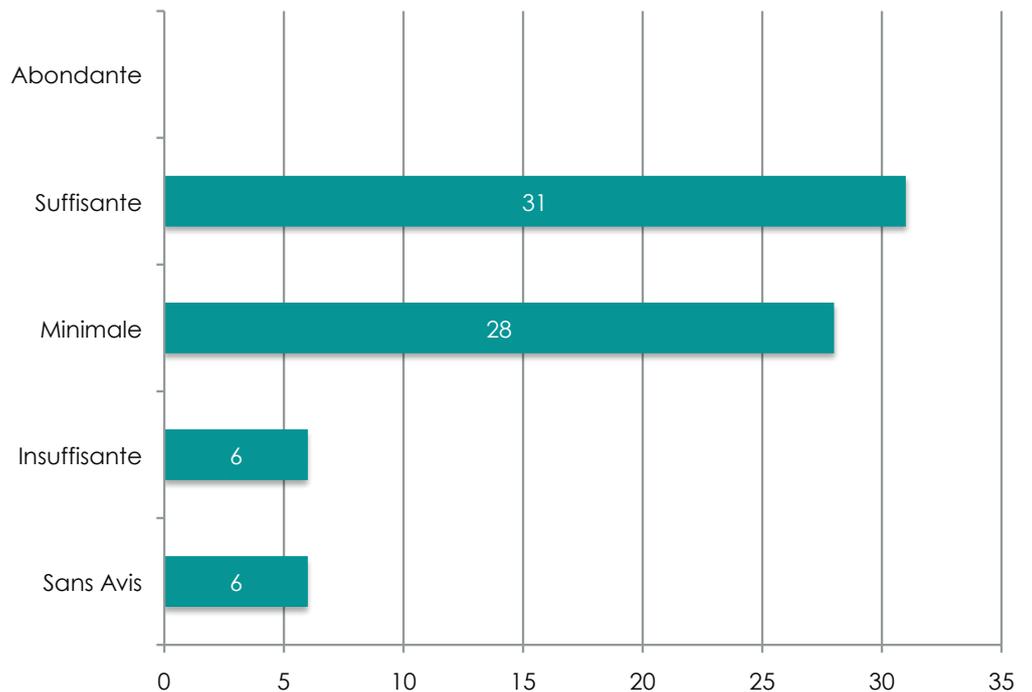
Maire

« Belles missions mais à divulguer plus largement. Peut-être des tables rondes dans les mairies. »

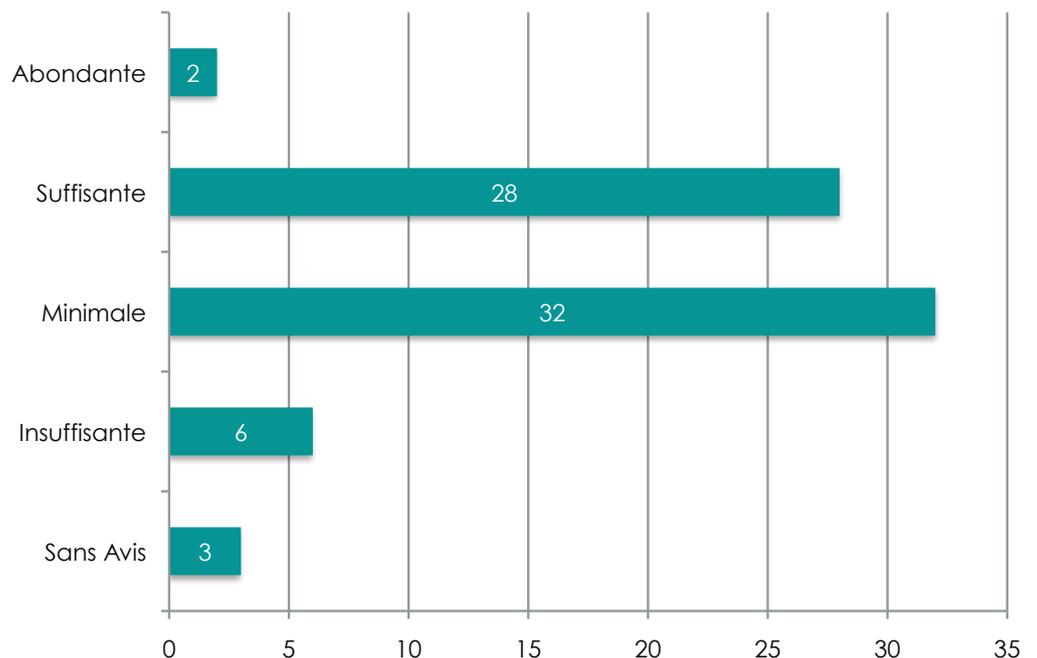
La sensibilisation objective est une des missions les plus importantes pour moi, car toute la suite des projets en découle. »

Partenaire

11 - Pour vous conseiller, estimez-vous la présence d'architectes et d'urbanistes relevant d'une mission de service public :



12 - Pour leurs projets de construction ou rénovation, vous pensez que l'information, la documentation pour les Tarn-et-Garonnais est :



13 - Avant un dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme par un particulier, le conseil du CAUE par un de ses architectes et/ou un conseiller en énergie est :

« La relation entre le CAUE et l'Architecte est une très bonne chose, dans le sens où cela permet d'avancer dans la même direction, pour le bien du client et de l'environnement. »

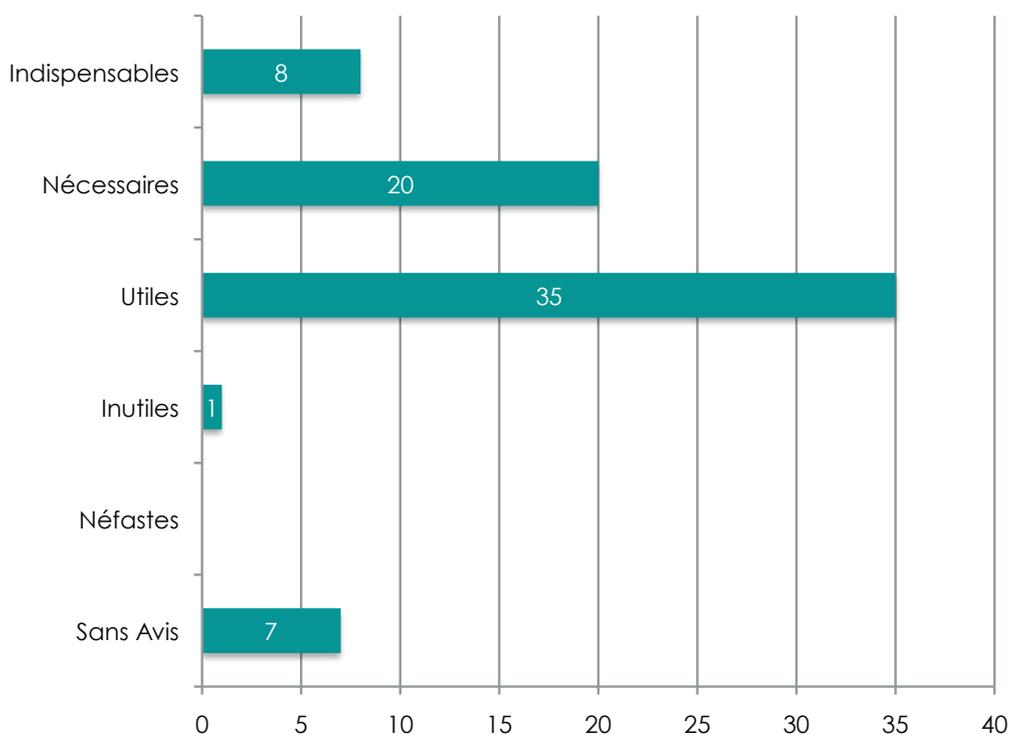
Architecte

« Le CAUE devrait avoir un avis à donner sur les demandes de permis de construire. »

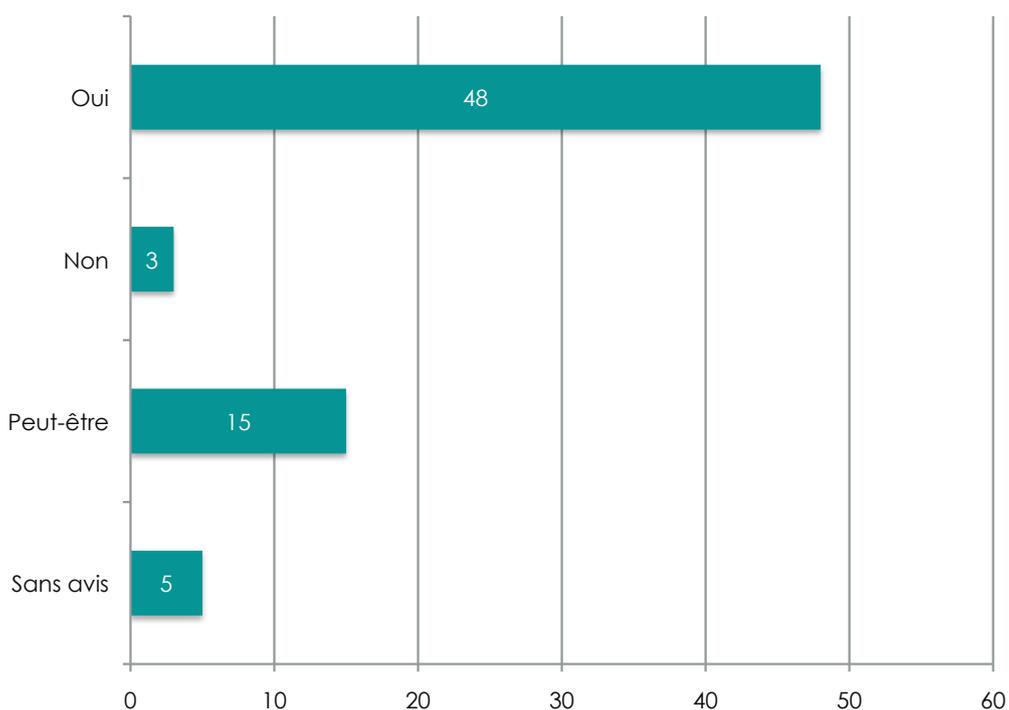
L'accompagnement en amont auprès de la Maîtrise d'ouvrage publique me semble suffisant, les offres de conseils pour des projets privés, trop éloignées et insuffisantes, sont trop rarement sollicitées par les particuliers.

Intercommunalité, CAUE... Une meilleure consultation avant la réalisation d'un projet "catalogue" pas toujours adapté à l'architecture locale, au paysage serait indispensable. »

Maire



14 - En amont de l'instruction des autorisations d'urbanisme, seriez-vous preneur d'outils d'information et de sensibilisation (architecture, énergie, urbanisme, paysage) déconcentrés dans votre territoire (en mairie, communauté de communes, PETR, Pays) ?



15 - L'animation dans les territoires tarn-et-garonnais sur les sujets de l'architecture, de l'urbanisme, de l'énergie et des paysages est :

« La disparition des permanences des conseillers en architecture dans les communes est regrettable, notamment celles avec un patrimoine remarquable (...).

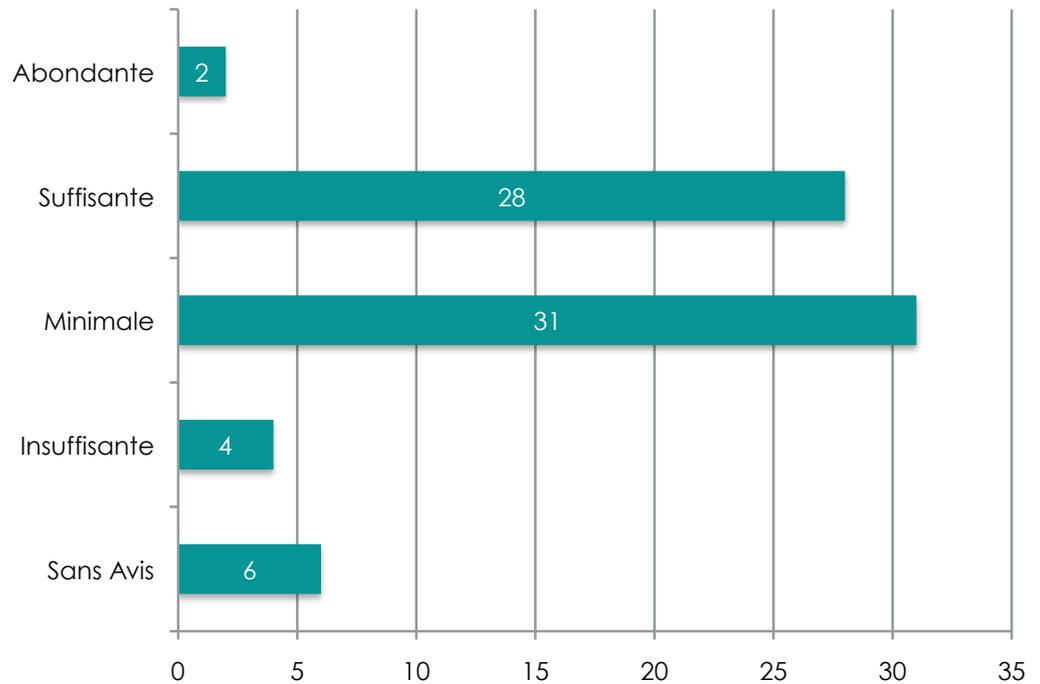
Si les collectivités vous sollicitent pour leurs projets, la difficulté réside pour les nombreux pétitionnaires qui auraient besoin de vos conseils pour leurs projets privés. Nous les invitons bien entendu à se rapprocher de vos services mais nous remarquons (après questionnement) que sur notre territoire peu de gens font le déplacement sur Montauban.

Former les instructeurs seraient une solution ou bien développer des outils d'aides à la décision pour agents des services urbanisme. »

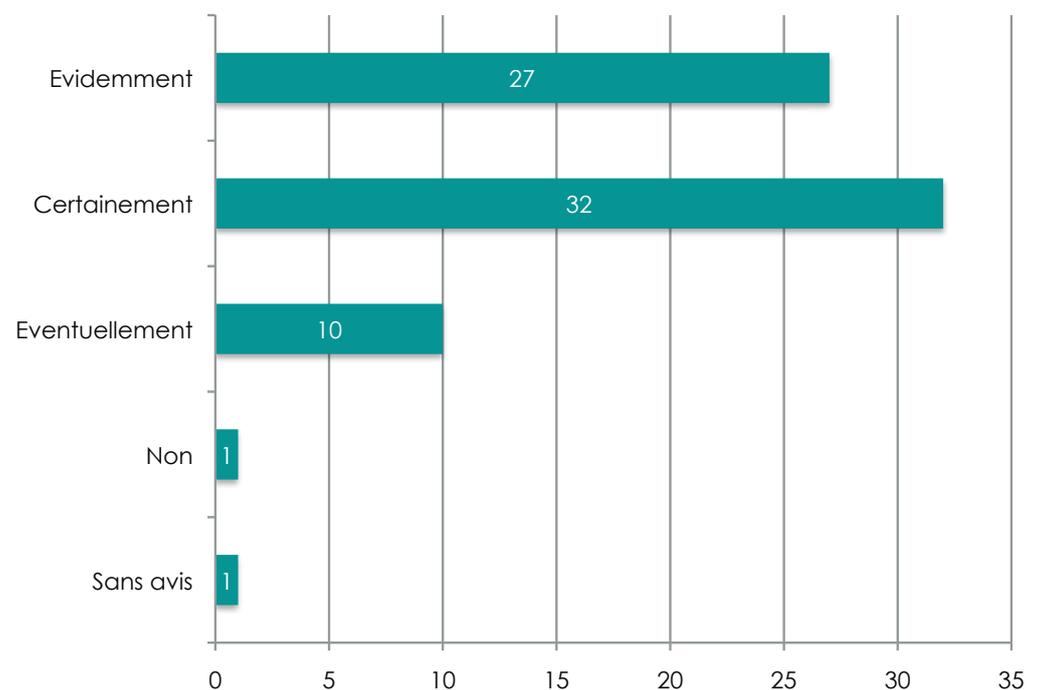
Technicien d'un groupement intercommunal

« Je pense que votre action doit se renforcer pour permettre un recours plus important à l'architecte et surtout expliquer notre métier et notre service très méconnu du public en général. »

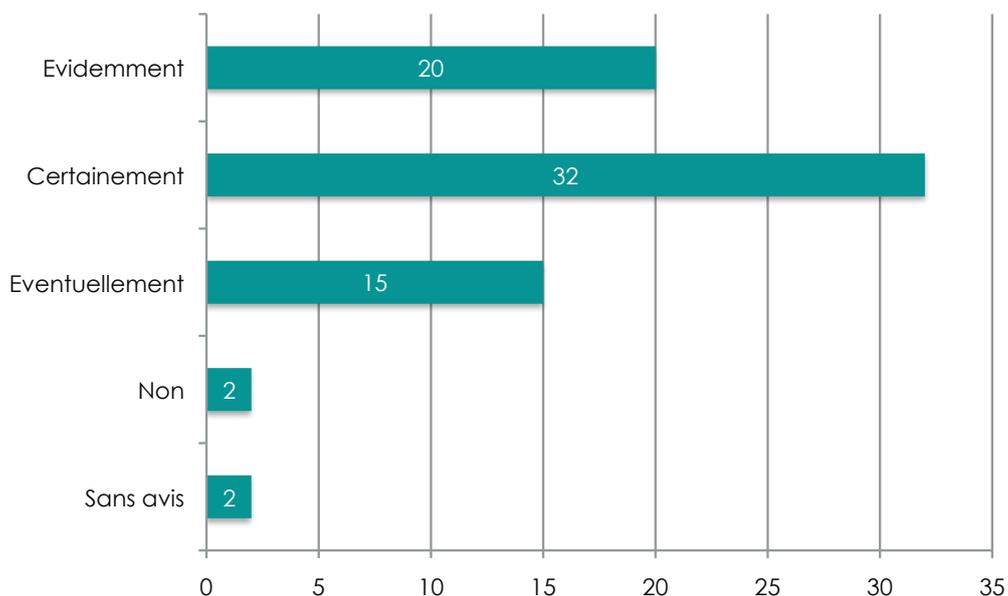
Architecte



16 - Pensez-vous que la connaissance de l'architecture, du patrimoine, des paysages de Tarn-et-Garonne ainsi qu'une diffusion par des animations ou des outils participent du rayonnement et de l'attractivité du territoire ?



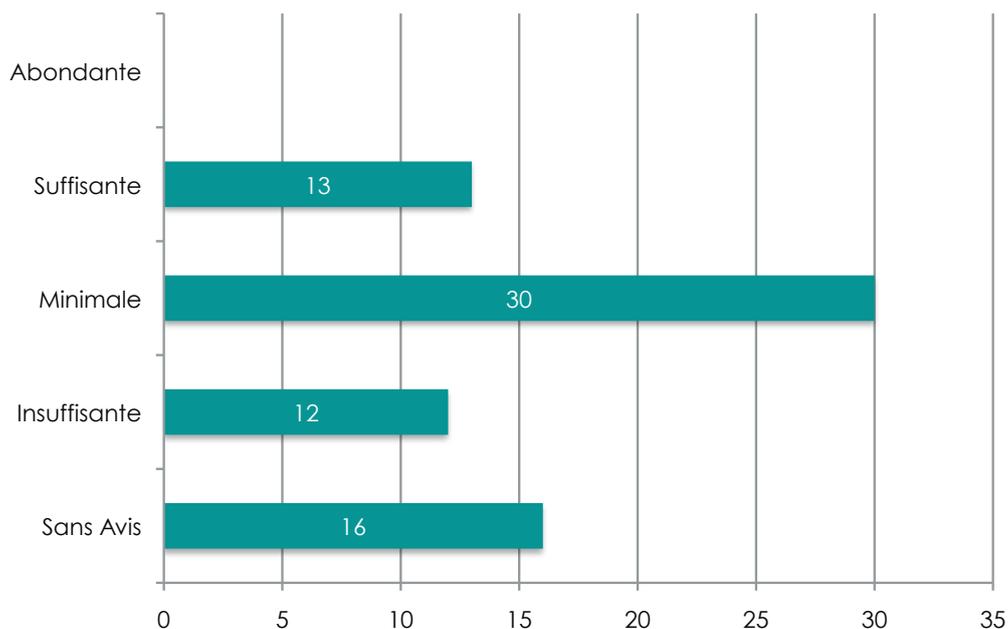
17 - Souhaiteriez-vous mieux connaître et faire connaître des références locales de qualité en matière de réalisations en architecture et espaces publics ?



« Pour un architecte, je trouve que la collaboration du CAUE est très positive. »

Architecte

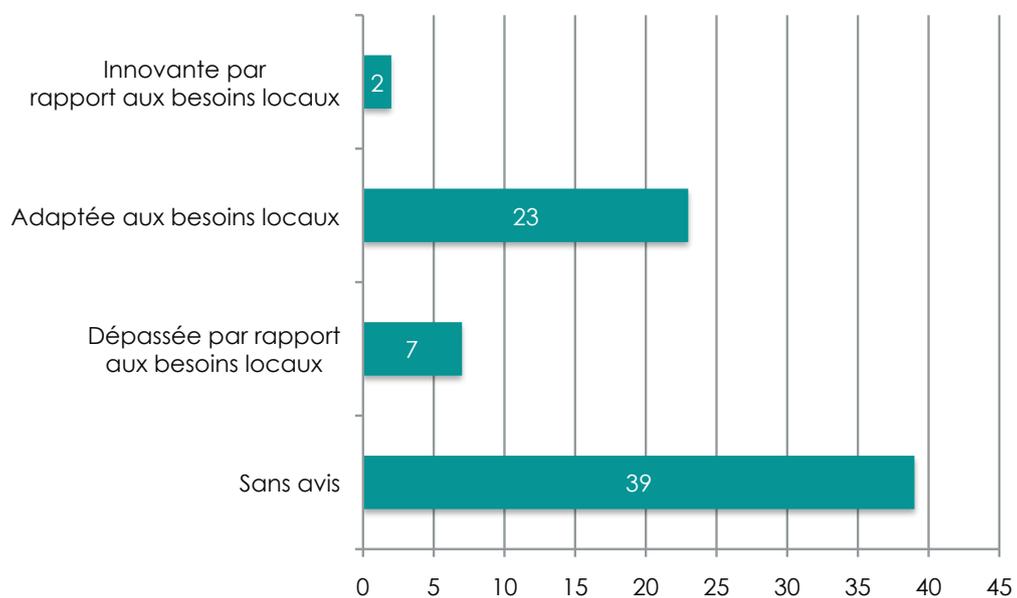
18 - L'offre de formation pour les élus, agents des collectivités et professionnels sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage est actuellement en Tarn-et-Garonne :



« À ce jour, je suis mieux informée et sensibilisée aux actions et à la richesse du CAUE, il faut faire un travail d'information (...) »

Maire et Vice-Président d'un groupement intercommunal

19 - L'offre de formation pour les élus, agents des collectivités et professionnels sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage est actuellement en Tarn-et-Garonne :



C/ LA MISSION DE CONSEIL DU CAUE

« L'accompagnement / le conseil d'architectes, urbanistes, paysagistes... représentant un tiers "neutre" par rapport au projet (par rapport au maître d'ouvrage et à un éventuel maître d'oeuvre) me semble indispensable pour renforcer la qualité des projets, tant publics et privés, de divers points de vue, et pour apporter un regard extérieur enrichissant (cf. apport de références différentes, regard sur d'autres échelles territoriales...). Il est souvent constaté, dans les communes rurales, un manque d'ingénierie. Les services apportés par le CAUE constituent, à mon sens, une réelle plus-value. »

Technicien d'un groupement intercommunal

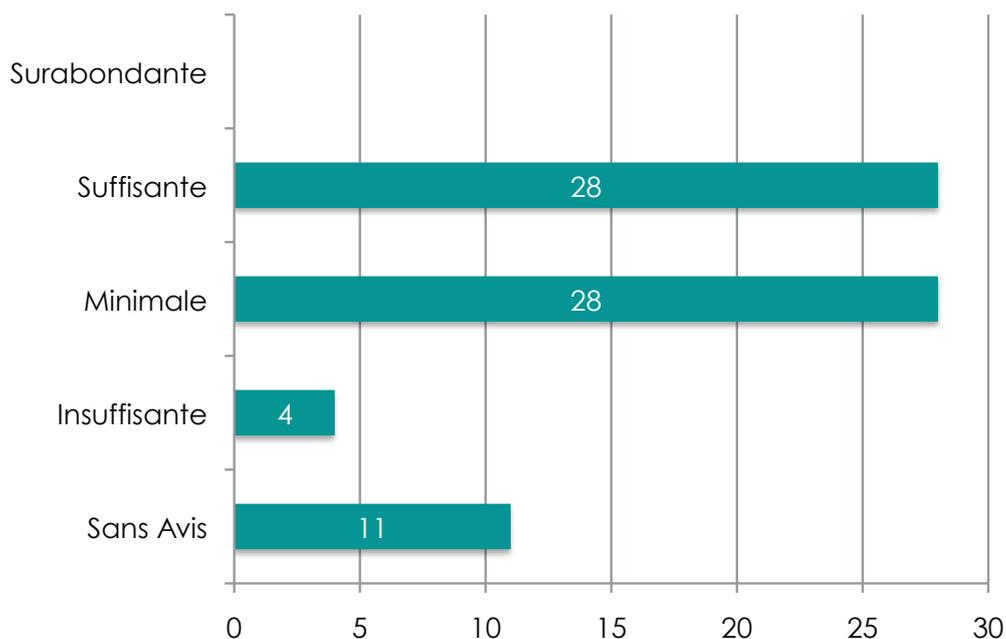
« La commune n'a pas besoin du CAUE tous les ans, cependant (...) ses services sont de qualité dans un dialogue ouvert... »

La mission du CAUE va aussi en direction des particuliers et la mairie les oriente dans ce sens pour conserver des projets privés de qualité...

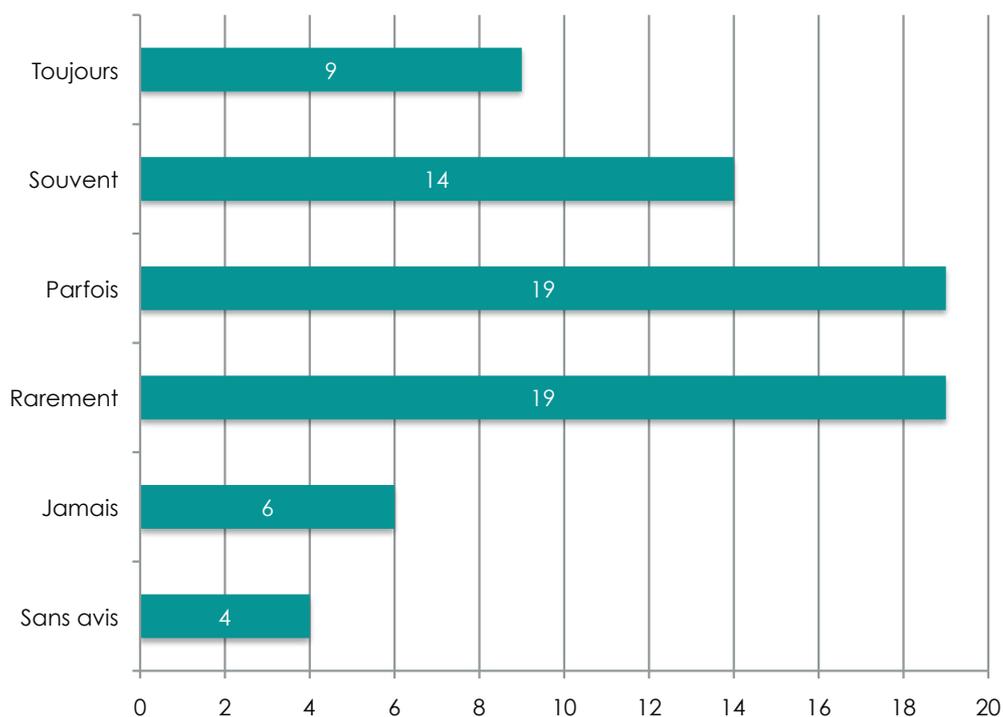
Favoriser son existence. »

Maire et Vice-Président d'un groupement intercommunal

20 - En Tarn-et-Garonne, le conseil et l'accompagnement en amont auprès de la Maîtrise d'ouvrage (publique et privée) est actuellement :



21 - Avez-vous l'habitude de consulter le CAUE pour vos projets en architecture, urbanisme ou paysage ?



22 - Lorsque le CAUE vous donne des conseils, vous en tenez compte :

« Conseils utiles dans le domaine de l'urbanisme (un groupe de travail très intéressant avait été mis en place avec l'AMF pour un guide sur le développement urbain). Espace Info Énergie très utile. »

Maire

« Aide précieuse et gratuite ! »

Maire

« J'ai appris à connaître le CAUE dans le cadre de ma responsabilité d'élu intercommunal (...) et à l'apprécier. »

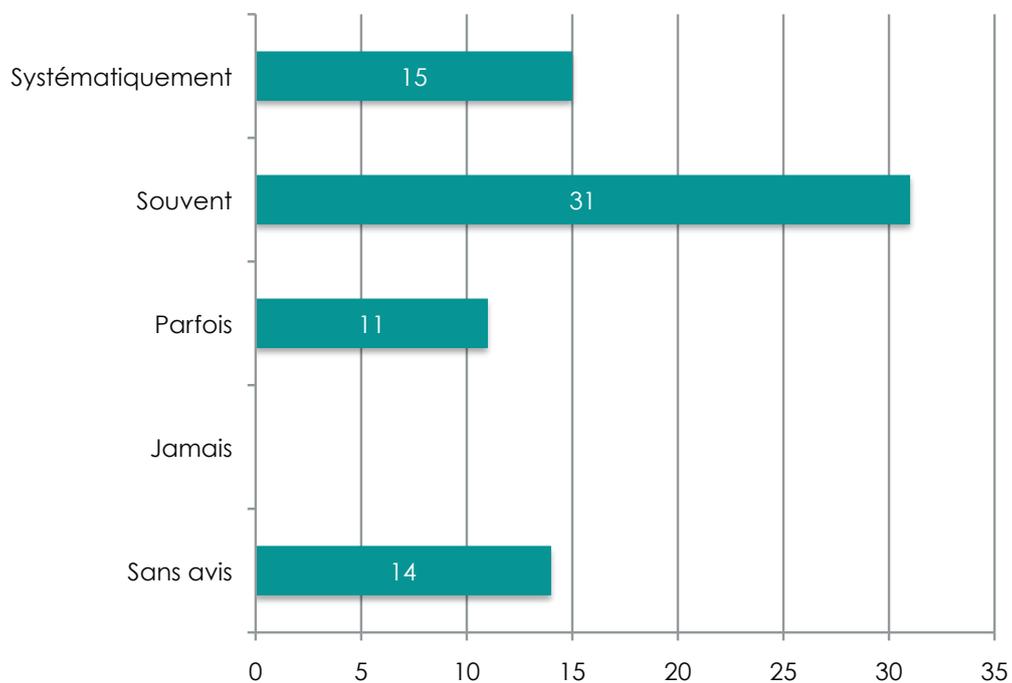
Maire

« Le soutien et l'expertise dans nos choix en matière d'urbanisme. »

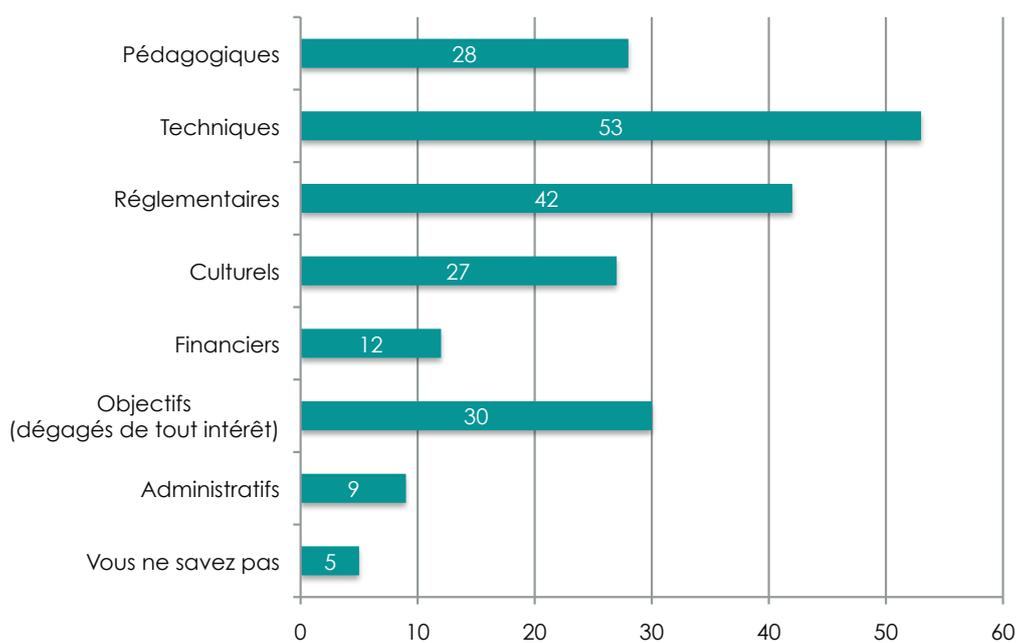
Maire

« Aide à la décision pour les projets d'investissement très utile pour les élus sans compétence dans le domaine. »

Maire



23 - En matière de conseil (hors EIE), vous pensez que l'action du CAUE porte sur des caractères (plusieurs réponses possibles) :





CAUE de Tarn-et-Garonne
100, boulevard Hubert Gouze
82000 Montauban
05.63.03.80.88
caue82@ledepartement82.fr
www.caue-mp.fr